

Pour Mumia une seule justice sa libération



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

A l'attention de Monsieur Eric Holder, Ministre de la justice des États-Unis

En jugeant anticonstitutionnelle la condamnation à mort prononcée à l'endroit de Monsieur Mumia abu-Jamal, la Cour suprême des états-unis a mis un terme à 30 ans d'acharnement judiciaire.

Pour autant, la plus haute juridiction américaine a rejeté sa demande de la tenue d'un nouveau procès, justifiant ainsi sa culpabilité sans la moindre preuve et la commutation de sa peine en prison à vie. autrement dit, Monsieur abu-Jamal serait toujours condamné à mourir en prison.

Cette décision viole gravement la Constitution des états-unis eu égard aux conditions de déroulement du procès de 1982 dont l'iniquité est patente pour la communauté internationale (Commission des droits de l'Homme de l'onu, amnesty international, parlement européen).

Face à ce déni de justice, nous vous demandons instamment d'user de votre autorité morale et de votre responsabilité ministérielle en donnant à Monsieur Abu-Jamal les moyens de défendre son innocence et de retrouver au plus vite la liberté.

Yes, you can, Monsieur le Ministre!

Signature :	ı	
	ı	
	ı	
	i	

Timbre 0,89 €

Attorney General Eric Holder
US Department of Justice
950 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20530-0001